



INFO TEAM



MAGNY COURS CUPS 2026

Team Info évolutif V2026 05 09

Info Team C1-2Cv-100Series- Superkart 250 FFSA

Contacts utiles

Avant meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Durant Meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Heures d'accès aux paddocks/véhicules munis de « Laisser Passer »

Mercredi	13/05	17:00 – 20:00
Jeudi	14/05	07 :30 – 20:00
Vendredi	15/05	08 :00 – 20:00
Samedi	16/05	07:00 – 18:00

Plan des paddocks : [<Magny-Cours-Map>](#)

Accès pour la voiture de course dans les garages

Les garages seront en principe fermés à clef , ils vous appartient de prendre la clef au besoin

100Series et C1/2CV,

Mercredi 13/05 de 18:00 à 19 :00

toujours via l'arrière des garages à partir de Jeudi

Jeudi 14/05 de 09:00 à 20:00

Vendredi 15/05 de 09:00 à 11:00

C1 & 2CV, en outre

Vendredi 16/05 de 13:00 à 18:30

Vendredi sur rendez vous en dehors de ces heures.

Remarque : les remorques ne peuvent à aucun moment accéder à l'arrière des garages, on peut décharger les voitures de course et placer sa remorque aux P7 voire au P5.

Les autos de course en garage doivent être déchargées des remorques porte-voiture avant d'accéder via la rampe. Les remorques seront stockées préférentiellement au paddock P7. Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues ici. En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans le paddock attribué à la série.

AUCUNE VOITURE P R I V E E N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Autos : Garages et clés

Pour C1-2CV – 100Series

Les concurrents de BGDC qui en nécessitent retirent leur clef chez BGDC, Les concurrents C1/2CV au « Kiosque » situé à l'arrière des garages 1 -2, contre remise de la caution de 100 EUR

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2026

pour la clef.

Plan d'allocation général des garages : [<Box>](#)

La location de la place dans un Garage est toujours payable au promoteur de la série. Chaque auto qui prend place dans n'importe quel garage est redevable à sa propre série du montant de la location.

Pour les 100Series la place dans le garage est dûe au BGDC, le prix est de 400,00 € / Garage entier, la base est de 2 autos par garage – 200,00€ par auto - (pas de TVA) Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Le 100Series doit libérer ses garages pour 10H00 samedi.

Pour les C1-2CV, la place dans les garages est allouée par le promoteur de la série. Seule la clef, si nécessaire sera cautionnée de 100 eur. Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière de ceux-ci ainsi que tout le paddock de course pour DIMANCHE à 19 :00 au plus tard.

Pour rappel les concurrents dans un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs C1/2CV (si nécessaires) seront disponibles dans les plages horaires affichées au « Kiosk ».

Paying Practice (Essais privés payants)

Décharge de Responsabilité

Vos promoteurs, organisateurs doivent être en possession de la décharge de responsabilité complétée par chaque pilote avant de prendre la piste durant le meeting.

Vous pouvez la télécharger [<Ici>](#) et devez la remettre au secrétariat de votre série.

SuperKart250 FFSA

Jeudi 14/05 10 :30 & 13 :35 PAF 100,00

Bulletin d'engagement requis : [<FPP>](#)

Administration & remise du bracelet – Transpondeur nécessaire et en location possible

09 :30 – 10 :15 Administration des Essais privés optionnels bureau N° 2

Voitures

Jeudi 14/05 18 50 PAF 200,00

Bulletin d'engagement requis : [<FPP>](#)

Administration – Transpondeur AMB nécessaire et en location possible

17:30- 19:00 Administration des Essais privés optionnels bureau N° 2

Accès bureaux : Via Escalier 1 Voir plan des bureaux [<Offices>](#)

Si paiement sur place, en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact (majoré de 20€)

Privilégiez si possible l'Inscription par email et le paiement préalable sur le compte. Les e-Mails doivent être renvoyés à l'adresse mentionnée sur le bulletin. Le paiement par compte se fait sur le

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2026

compte BGDC mentionné sur le bulletin. Nous n'avons pas de terminal de paiement.

TIMING (Evolutif) : <Timing>

Contrôle administratif :

Voir timing

Superkart : Paddock 2A (Côté P0)

Transpondeurs & Bracelets : Escalier 1 , Bureau 2 du BGDC

2CV & C1 : Bureau du Paddock à l'arrière des garages 1 & 2

100Series : Escalier 1 Bureau 2

Contrôle technique :

Voir timing

Emplacement sur le plan

Dans les garages

Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, le RACB requiert pour le moment l'application IDD-PORT. Ceux qui n'ont pas complété leur profil IDD-SPORT avec les équipements pilotes valides ou qui n'ont pas le bon statut devront présenter leur équipement durant le Contrôle Technique. (<https://www.iddsport.com/>)

Petit rappel :

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

Briefing :

Voir timing général – Emplacement f l é c h é « Salle de Briefing »

Notes de Briefing/ Voitures

(Évolutives – vérifier les updates)

Briefing 100Series FR [<Briefing>](#)

Briefing 100Series UK [<Briefing>](#)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive, ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.



MAGNY COURS CUPS 2026

Demande de dérogation : [[Word](#)] [[PDF](#)]

Essais et courses :

Voir timing général

Pour les voitures n'ayant pas de garage :

Accès à la piste par l'emplacement **IN**

Sortie vers le paddock par l'emplacement **OUT** (fin de pit lane)

Dégâts aux infrastructures

Ceci est valable pour TOUTES LES SERIES et TOUS LES VEHICULES sans exception

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. Exemple : le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident.

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel.

Paieement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Douches-Eau-Electricité-Lumière

Il y a des douches au P2 et en paddock de course escalier 3.

Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

Food Truck

O'Jack Food sera installé dans le Paddock de course. [<Flyer>](#)

Quelques petits rappels :

- Les barbecues sont autorisés dans les zones Paddock P0 – P2
- C1-2CV Tous les mobilhomes vont se garer au P-2B.
- 100Series: Tous les mobilhomes et voitures de course sans garages doivent se placer au P0
- les véhicules privés & d'accompagnants des 100 Series , C1-2CV et Superkart vont se garer au P8-P5 quant aux remorques au P5 & P7
- Aucun repas ne peut être préparé dans les garages
- Aucune voiture privée ou remorque dans la zone Paddock de Course (derrière les garages)
- Vous ne pouvez organiser aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Magny Cours F1
- Les paddocks de course et garages doivent être totalement restitués le dimanche à 19H00 au plus tard (excepté le P2B), les teams qui veulent rester dans l'enceinte du circuit dimanche après 19H00 doivent se replier au Paddock 2B.



INFO TEAM



MAGNY COURS CUPS 2026

Live Timing : <http://Ris-Timing.be/>

Transpondeur de l' Auto/Kart

Nous serons chronométrés par Ris-Timing.be au moyen de transpondeurs AMB. Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID. Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30 Euros . Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Pour C1 & 2CV les transpondeurs seront à retirer au Secrétariat C1/2CV au paddock de course.

Radio Team C1 & 2CV

L'usage d'une radio Team est d'application à Magny Cours et un groupe WhatsApp sera activé. .

Radio : Vous pouvez ajouter la fréquence en mode réception : La fréquence à programmer est 455,4625 MHZ QT=110.9. Si vous n'avez pas de radio, vous pouvez la louer après du secrétariat de série de votre promoteur. Dans tous les cas les teams devront être joignables au minimum par la radio.

Communication Team 100 Series

L'usage du groupe groupe WhatsApp sera activé, le QR code pour accéder sera affiché au secrétariat 100 Series



MAGNY COURS CUPS 2026

Divers :

Attestation Camion Pdf : [<Trucks>](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock BGDC (P0)	<100Series>
Laisser Passer accès véhicule paddock 2CV-C1 (P2B)	<C1-2CV>
Laisser Passer accès véhicule d'assistance BGDC (Garage)	<Box-100Series>
Laisser Passer accès véhicule assistance 2CV-C1 (Garage)	<Box-C1/2CV>
Laisser Passer accès véhicule SuperKart 250 (P2A)	<SK250>
Laisser Passer accès véhicule Privés / Remorques teams (P7)	<Autos-P7>
Laisser Passer accès véhicule Privés / Invités (P5-P8)	<Autos>

Pour rappel ces « Laisser passer » sont indispensables pour accéder au Circuit Magny-Cours

Aucune voiture privée ne pourra accéder à la rampe vers les garages. Il y aura une gestion par laisser passer à durée réduite - sur place - pour les cas exceptionnels – PMR, etc

Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : sera envoyé par notre press officer après traitement de la demande d'accréditation [<Press>](#) remplie par avance et renvoyée à Circuit@Bgdc.be.

Le circuit Magny Cours vérifiera les assurances des candidats accrédités en vue de les autoriser par la chasuble qui leur sera remise au rez de chaussée - bureau des Box du Circuit

Autres « Laisser Passer », voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !